



Habitat Audois
Office Public de l'Habitat de l'Aude
Premier bailleur social du Département
avec 6 600 logements et 151 collaborateurs
recrute :

un(e) « CHARGE(E) DU DEVELOPPEMENT SOCIAL & TRANQUILLITE RESIDENTIELLE »

**MISSIONS
PRINCIPALES**

Au sein de la Direction des Relations Locatives et sous l'autorité de son directeur, vous assumez le pilotage des dispositifs liés à la politique de la ville sur les territoires « QPV » du département. A ce titre, vous êtes l'interlocuteur privilégié de l'ensemble des partenaires institutionnels et des acteurs de terrain.

Dans ce cadre, suite aux diagnostics que vous établissez, vous initiez, développez et coordonnez la mise en œuvre de plans d'actions permettant du développement social et de favoriser la tranquillité résidentielle pour améliorer la qualité du « mieux vivre ensemble ».

Ainsi, dans le cadre des missions qui vous sont confiées, vous aurez à :

- Participer à la définition d'un projet de la Direction des Relations Locatives sur la thématique du mieux vivre ensemble ;
- Développer et conduire des projets intra et inter services notamment ceux impactant l'amélioration du cadre de vie des locataires et le mieux vivre ensemble ;
- Développer un réseau d'acteurs et des partenariats (services de l'Etat, collectivités territoriales et Etablissements Publics, Conseils Citoyens, associations diverses comme les Régies de Quartiers, habitants,...)
- Veiller à la réactivité et à la qualité des interventions permettant d'améliorer la qualité du service rendu aux habitants ;
- Développer des outils d'aide à la décision et de suivi des actions et dossiers (tableaux de bord, procédures,...).
- S'assurer de la bonne exécution (qualité, délais...) de l'ensemble des actions engagées dans le cadre des conventions d'utilisation de l'abattement TFPB ;
- Représenter l'organisme dans l'ensemble des instances liées à la politique de la ville telles que les groupes de pilotage locaux et les commissions locales de concertation, les conseils citoyens, ... ;
- Assurer la communication sur les actions mises en œuvre.
- Assurer une veille juridique et métier dans votre domaine d'activité ;
- Rédiger le rapport annuel de votre activité.

Et plus particulièrement, au niveau des axes :

▪ **Développement Social:**

- Etablir un diagnostic des différents sites retenus en QPV en réalisant un état des lieux des dispositifs existants et en proposant des possibilités d'amélioration.
- Définir des indicateurs afin d'assurer gestion et veille sociale.
- Proposer un plan d'actions adapté aux différents sites permettant de contribuer au « mieux vivre ensemble ».
- Organiser des actions de proximité avec les associations et acteurs de terrain favorisant l'émergence de projets collectifs locaux.
- Encourager la participation des habitants afin de développer le lien social (charte de bon voisinage...).
- Soutenir et contribuer aux actions d'animation de quartier menées par des associations locales.
- Coordonner la Gestion Urbaine de Proximité ou des actions en découlant visant à renforcer la concertation des locataires.
- Assurer la mise en place et le suivi des chantiers d'insertion.
- Accompagner les actions associatives et les initiatives locales dans le montage de leurs projets.
- Accompagner les initiatives des acteurs locaux et des habitants.

▪ **Tranquillité Résidentielle :**

- Etablir un diagnostic des différents sites retenus en QPV en analysant les causes, les différentes sources d'incivilités, les résultats des dispositifs existants et leurs possibilités d'amélioration ;
- Définir des indicateurs afin d'assurer une veille « insécurité » ;
- Alimenter les données de l'observatoire des faits d'incivilité (USH) ;
- Proposer un plan d'actions adapté aux différents sites permettant d'améliorer la qualité de vie résidentielle ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la prévention et/ou la réponse aux problématiques de tranquillité résidentielle rencontrées notamment dans les quartiers sensibles en lien avec les différents partenaires locaux ; - Participer aux réunions techniques en matière de sécurité en tant que référent de la « tranquillité résidentielle » (CLSPD, Préfecture...); - Suivre et coordonner les plans d'actions visant à améliorer la tranquillité résidentielle en participant à l'animation des réseaux et notamment le projet « Médiation Nocturne »; - Référent de la « tranquillité résidentielle », vous serez amené à participer au réseau national des référents sécurité sous l'égide de l'USH. <p>☐ Démarche certification Qualibail : - Dans le cadre de la démarche de certification Qualibail, il/elle applique les procédures.</p>
FORMATION ET/OU EXPERIENCE REQUISE	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme Bac + 3 ou 4 en carrières sociales et/ou complété par une expérience confirmée bailleur social.
SAVOIR FAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances du secteur de l'habitat social. - Maîtrise des outils bureautiques et informatiques. - Connaissance de l'environnement institutionnel et associatif. - Connaissance des dispositifs de la politique de la ville - Maîtrise de la méthodologie de projet au service du développement social et de la tranquillité résidentielle - Connaissance des mécanismes et des partenaires institutionnels de l'accompagnement social au logement. - Bonne connaissance des dispositifs liés à la cohésion sociale et à la tranquillité résidentielle (Contrat de ville, GUP, CLSPD...).
SAVOIR ETRE	<ul style="list-style-type: none"> - Force de proposition. - Esprit d'analyse, de réflexion et de synthèse. - Réactivité et capacité à la prise de décision. - Capacité à manager, mobiliser une équipe et piloter des projets transversaux. - Capacités de représentativité et de négociation. - Capacités relationnelles et rédactionnelles. - Disponibilité, implication, exemplarité et loyauté. - Rigueur, dynamisme et respect des délais. - Capacité à initier et gérer des projets de développement social. - Autonomie dans l'élaboration et la conduite des projets. - Capacités à planifier, négocier et contrôler. - Respect des obligations de discrétion et de confidentialité. - Devoir de réserve et sens de l'éthique. - Forte capacité de médiation, gestion de l'agressivité, maîtrise de soi.
CONDITIONS DE RECRUTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat à durée indéterminée, catégorie III « Cadres », Niveau 1 • Rémunération à déterminer selon profil et expérience + intéressement, prévoyance/santé, prestations CSE • Permis B exigé • Date d'embauche : A pouvoir rapidement
ADRESSE ENVOI CANDIDATURE	<p>Adresser lettre de motivation et C.V avant le 29 Avril 2022 A la Direction des Ressources Humaines & Moyens Généraux d'Habitat Audois Par courriel : drh@habitat-audois.fr</p>